« *Aujourd'hui, l'information redevient citoyenne et je pense que c'est une bonne chose.* »



© Amnesty International / Lucie Morauw

Jérémie Nzita Mambu a 21 ans lorsqu'il crée le média Yurbise. Ce « média jeune, belge, insolent et indépendant », tel qu'il est présenté dans la description du compte Instagram Yurbise, a accumulé 8000 abonné·e·s en un an à ses débuts. En 2026, il en compte plus de 55 000.

Tout a commencé l'année où Jérémie devait voter pour la première fois, en 2024. Il disait ne rien connaître à la politique. Il a donc décidé de se renseigner et de partager ses découvertes avec ses ami·e·s d'abord, avec d'autres jeunes belges ensuite. Il a ainsi commencé à déchiffrer l'actualité politique, puis a élargi ses publications à des sujets plus sociétaux. Jérémie souhaite aujourd'hui, via son média en ligne @Yurbise, participer à rendre l'information plus accessible et inclusive, notamment pour les jeunes. Il défend une approche médiatique alternative qui intègre notamment des perspectives sur les discriminations et le racisme.

Au cours d'une interview exclusive avec Jérémie Nzita Mumba en juillet 2026, nous lui avons posé quelques questions sur la liberté d'informer et sur les menaces qui pèsent, selon lui, sur

cette liberté. Il nous a expliqué ce qu'était un média indépendant alternatif, comme Yurbise, et nous a partagé les difficultés rencontrées par de tels médias pour survivre financièrement.

Retrouve l'intégralité de l'interview dans cette fiche témoignage. Tu peux également consulter nos réseaux sociaux (Instagram @amnestygroupesjeunes et YouTube @amnestybe) pour visionner une version filmée de l'interview.

La liberté d'informer avec Jérémie Nzita Mambu

« *Je m'appelle Jérémie Nzita Mambu, j'ai 22 ans, je suis journaliste indépendant et créateur du média Yurbise ainsi qu'étudiant en finance. J'ai commencé Yurbise il y a exactement deux ans, mais j'ai réellement commencé à faire du traitement d'informations il y a un an.* »

C'est quoi, pour toi, la liberté d'informer ?

« *La liberté d'informer, pour moi, c'est le fait de pouvoir montrer aux citoyens ce qui se passe dans le monde, ce que les politiques font, sans entrave, sans que la police vienne nous en empêcher, sans que les politiciens fassent des lois pour empêcher et contrôler les médias et sans que les soldats puissent nous viser.* »

Quelles sont les principales menaces, selon toi, dans ce domaine ?

« *Concernant les menaces actuelles auxquelles fait face la liberté d'informer, il y a d'abord la concentration médiatique, c'est-à-dire que plusieurs groupes fusionnent pour n'être qu'un et avoir ce monopole d'information au service de leurs opinions politiques, c'est ce qui se passe, par exemple, en France avec Bolloré. Il y a aussi les lois contraignant les journalistes, les lois faisant en sorte de rendre le métier de journaliste impossible, invivable et pas du tout rentable. Et, bien sûr, l'empêchement, pour moi, par exemple, d'accéder à une carte de presse et donc être refoulé à tous les évènements auxquels il devrait être possible d'accéder lorsqu'on est journaliste et pas forcément journaliste professionnel.*

Ces temps-ci, les gouvernements en Belgique font en sorte de rendre le métier de journaliste de plus en plus contraignant, de moins en moins rentable financièrement pour en vivre, en changeant les lois et en empêchant le financement de plusieurs organes de presse locaux ou nationaux. On le voit avec des réductions de budget un peu partout et je pense que c'est une des raisons aussi qui fait que le métier de journaliste aujourd'hui en Belgique est en danger. C'est le fait que les politiques aujourd'hui font tout pour nous obliger à la fermer ! »

Comment protéger, promouvoir et défendre cette liberté ?

« *Je pense que le meilleur moyen de promouvoir la liberté d'informer, c'est de décider de suivre les médias qui font leur boulot chaque jour. C'est même, des fois, d'être plutôt abonné·e à des organes de presse plutôt qu'à, je ne sais pas, Netflix, Disney+, etc. Je pense qu'on est dans un temps où le divertissement doit être là, mais aussi accompagné de réalité du terrain et je pense qu'il faut aussi commencer à diversifier ces sources, à essayer de ne pas simplement suivre ce que disent les organes de presse aujourd'hui, mais aller voir les médias aussi plutôt indépendants et les soutenir sur les réseaux sociaux. Comme on dit souvent, un like, ça coûte 0€ et ça aide beaucoup à la dispersion de l'information alternative.* »

C'est quoi un média indépendant alternatif ?

« *C'est un média qui, d'abord, ne dépend d'aucun patron, d'aucune grosse boîte, ni de subventions publiques pour vivre. Et alternatif, pourquoi ? Parce qu'on essaye justement d'avoir un autre rapport à l'information, un rapport beaucoup plus progressiste aux études d'aujourd'hui, que ce soit par rapport au racisme, à l'anti-racisme, au sexisme, à la misogynie, à l'homophobie. Et de voir la réalité sous un autre prisme pour expliquer ces choses-là. Par exemple, on ne va pas parler de débordements, on va parler de violences policières. On ne va pas parler de fait divers, on va parler de féminicide. Ce sont des mots qui changent, mais des réalités qui sonnent beaucoup plus vraies que le lissage actuel. Aujourd'hui, les journalistes professionnels n'ont plus le monopole de l'information, justement parce qu'aujourd'hui, nous avons les réseaux sociaux qui nous permettent à tous et à toutes d'utiliser nos moyens, nos téléphones, nos smartphones pour informer les gens d'autres réalités. Aujourd'hui, l'information redevient citoyenne et je pense que c'est une bonne chose que les citoyens aient enfin des parts dans ce monopole de l'information traditionnelle qui existait avant parce qu'on n'avait pas les moyens nécessaires pour le combattre. Aujourd'hui, que tu aies un compte sur TikTok ou Instagram, tu peux faire une story et informer les gens sur ta réalité ou la réalité des gens que tu filmes.* »

Comment un tel média peut-il être viable économiquement en restant indépendant ?

« *Je ne vais pas mentir, c'est très compliqué. Le meilleur moyen, c'est de se lancer sur YouTube ou les partenariats et les revenus sont beaucoup plus simples à avoir. Il y a aussi bien évidemment les dons qui permettent aux abonné·e·s d'aider les médias indépendants à se financer et à pouvoir financer leurs travaux et leur matériel pour se professionnaliser. Mais aujourd'hui, être rentable en Belgique, c'est assez compliqué, vu que la Belgique n'a pas d'accord avec TikTok pour le financement et avec la plupart des réseaux sociaux non plus. Ainsi, ce qui fait vivre un média indépendant, ça ne tient qu'à deux choses : soit YouTube, soit le financement par les abonné·e·s.* »

Est-ce que la liberté d'informer, cela te fait penser à quelqu'un ?

« *La liberté d'informer me fait penser à deux personnes. Ça va être un peu bizarre pour l'une, et un peu logique pour l'autre. La première, c'est bien évidemment Patrice Lumumba qui, on ne le sait pas beaucoup, mais a aussi beaucoup servi de journaliste pour expliquer les problèmes qui se passaient au Congo et le souci du colonialisme. Et la deuxième personne, c'est un peu bizarre, mais c'est Socrate. Pour le coup, Socrate est mort, pourquoi ? Socrate est mort parce qu'il a décidé de justement aller à contre-courant de la pensée athénienne de l'époque et a décidé de montrer aux jeunes qu'il y avait une autre manière de penser, de s'informer. Ça me fait beaucoup penser aux journalistes d'aujourd'hui qui sont un peu les Socrate du monde, dans les milieux de guerre, par exemple.* »

Le petit + : il existe également une fiche focus théorique intitulée « *Liberté d'information* », qui permet d'en savoir plus sur la question et peut être utilisée en complément de cette fiche témoignage ainsi que diverses fiches d'activités, fiches à voir à lire ou encore fiches de jeux sur le thème de la liberté d'information. Toutes ces fiches sont à retrouver sur notre plateforme de ressources en ligne : **www.amnesty.be/plateforme** en sélectionnant « Liberté d'expression » dans le moteur de recherche de la plateforme, dans l'onglet « par thématique ».

Pour obtenir le lien de la version filmée de cette interview (version courte et version longue), il est possible de contacter jeunes@amnesty.be.